Séance ordinaire du 2 novembre 2020

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE MONT-JOLI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU DEUXIÈME (2^E) JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX-MIL-VINGT (2020) À COMPTER DE 20 H À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI

M. Martin Soucy, maire

M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1

Mme Annie Blais, conseillère du district 2

M. Robin Guy, conseiller du district 3

M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4

M. Alain Thibault, conseiller du district 5

M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun (0) contribuable n'assiste à la séance alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville soit mesdames Kathleen Bossé, greffière et Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du cabinet du maire ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint et Steve Corneau, directeur des finances y assistent.

Est également présent monsieur Marc Després de la Télévision de La Mitis.

MOMENT DE RÉFLEXION

20.11.486 OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Bonsoir.

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

20.11.487 LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

- 1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
- 2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
- 3. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 5 et 19 octobre 2020 à 20 h;
- 4. Adoption du bordereau des comptes à payer de la Ville de Mont-Joli :

Comptes réguliers : 632 766.99\$ Comptes préautorisés : 553 209.39\$

5. Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021.

FINANCES

- 6. Autorisation de versement de dons.
- 7. Autorisation de signature du protocole d'entente entre la Ville de Mont-Joli et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1. du Programme fonds pour l'infrastructure municipale d'eau dossier 2027060.

- 8. Acceptation d'une transaction et quittance dans le dossier de Habitations Grand-Nord inc.
- 9. Acceptation d'une transaction et quittance dans le dossier Construction Réjean Madore 9163-4188 Québec inc.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 10. Ratification d'embauche pour le service des loisirs.
- 11. Autorisation d'inscription à une formation web pour la régisseuse de la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers.
- 12. Autorisation de stage en prévention incendie pour monsieur Jérémy Lévesque.
- 13. Autorisation d'octroi d'un mandat à la firme PCI Perreault Consultation.
- 14. Autorisation d'inscription à un symposium virtuel de l'Association des responsables aquatiques du Québec.
- 15. Autorisation d'embauche d'une technicienne en administration pour le service des finances.
- 16. Autorisation d'attribution du poste permanent saisonnier d'opérateur 2 hiver au service des travaux publics.

LOISIRS

- 17. Ratification d'achat d'ameublement pour l'Amphithéâtre Desjardins.
- Autorisation de contrat de services professionnels à madame Daisy Bélanger pour la dispense d'une formation combinée de Médaille de bronze et Croix de bronze.
- Autorisation de versement d'une aide financière au Club de soccer de Mont-Joli.
- 20. Ratification d'achat d'un système de caméra pour l'Amphithéâtre Desjardins.
- 21. Ratification d'achat de casiers pour l'Amphithéâtre Desjardins.
- 22. Autorisation d'achat d'un chauffe-eau supplémentaire pour l'Amphithéâtre Desjardins.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

23. Autorisation d'inscription pour monsieur Jean-Philippe Francoeur.

TRAVAUX PUBLICS

- 24. Adjudication du contrat de service de conciergerie pour les édifices municipaux.
- 25. Recommandation de paiement réfection de voirie et prolongement de l'aqueduc de l'avenue du Sanatorium et réfection de voirie sur le Chemin des peupliers décompte progressif no 3.
- 26. Autorisation de paiement à la firme Tetra Tech pour le dossier de surveillance de chantier du prolongement du réseau d'aqueduc du Chemin de Price.

URBANISME

- 27. Dépôt du procès-verbal de la réunion du mercredi 28 octobre 2020 comité consultatif d'urbanisme (CCU).
- 28. Autorisation de la liste des travaux selon le règlement 2009-1216 sur les PIIA Caisse de Mont-Joli Est de La Mitis 1553, boulevard Jacques-Cartier.
- 29. Autorisation de la liste des travaux selon le règlement 2009-1216 sur les PIIA Restaurant Tim Hortons, 1019, boulevard Jacques-Cartier.
- 30. Autorisation de la liste des travaux selon le règlement 2009-1216 sur les PIIA monsieur Raynald Roy, 1569, boulevard Jacques-Cartier.

- 31. Autorisation de nomination d'un membre au comité consultatif d'urbanisme.
- 32. Affaires nouvelles
- 33. Période de questions.
- 34. Clôture et levée de l'assemblée.

20.11.488 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU 5 ET 19 OCTOBRE 2020 À 20H

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des procès-verbaux des séances ordinaires du 5 et 19 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE, de ce fait, la greffière est dispensée d'en faire lecture en vertu de l'article 333 de la *Loi sur les Cités et Villes*;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter lesdits procès-verbaux;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 5 octobre 2020 à 20 h en sa forme et teneur;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 19 octobre 2020 à 20 h en sa forme et teneur.

20.11.489 ADOPTION DU BORDEREAU DES COMPTES À PAYER DE LA VILLE DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité :

- que le conseil municipal autorise le paiement des comptes réguliers de la Ville de Mont-Joli au montant de 632 766.99 \$;
- et que le conseil ratifie le paiement des comptes préautorisés au montant de 553 209.39\$.

20.11.490 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 319 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) quant à l'établissement d'un calendrier des séances ordinaires du conseil pour la prochaine année civile;

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil qui suit pour l'année civile 2021:

- Le 18 janvier à 20 h,
- le 1^{er} février à 20 h,
- le 15 février à 20 h,
- le 1^{er} mars à 20 h,
- le 15 mars à 20 h,
- le 6 avril à 20 h,
- le 19 avril à 20 h,
- le 3 mai à 20 h,
- le 17 mai à 20 h,
- le 7 juin à 20 h,
- le 21 juin à 20 h,
- le 12 juillet à 20 h,
- le 16 août à 20 h,
- le 7 septembre à 20 h,le 20 septembre 20 h,
- le 4 octobre à 20 h,
- le 22 novembre à 20 h,
- le 6 décembre à 20 h.

FINANCES

20.11.491 AUTORISATION DE VERSEMENT DE DONS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a reçu des demandes de soutien financier qui ont été analysées par les personnes responsables, lesquelles ont formulé une recommandation aux membres du conseil;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement du don suivant :

Organisme	Objet	Don
École le Mistral	Album des finissants	50 \$
Maison des Tournesols	rénovation d'une porte	1 000\$

20.11.492

AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION – RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU SOUS-VOLET 1.1. DU PROGRAMME FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU – DOSSIER 2027060

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Martin Soucy, maire, à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli le protocole d'entente entre la Ville de Mont-Joli et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation – relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1. du Programme fonds pour l'infrastructure municipale d'eau – dossier 2027060.

20.11.493 ACCEPTATION D'UNE TRANSACTION ET QUITTANCE DANS LE DOSSIER D'HABITATIONS GRAND-NORD INC.

Item retiré.

20.11.494 ACCEPTATION D'UNE TRANSACTION ET QUITTANCE DANS LE DOSSIER CONSTRUCTION RÉJEAN MADORE 9163-4188 QUÉBEC INC.

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la transaction et quittance convenue entre la Ville de Mont-Joli et Construction Réjean Madore 9163-4188 Québec inc. libérant la somme retenue de 95 000\$ plus taxes pour la construction de la caserne.

Du montant retenu, une somme de 15 000\$ plus taxes sera remise pour des honoraires professionnels à Atelier 5 et le solde de 80 000\$ sera remis à Construction Réjean Madore 9163-4188 Québec inc. à titre de paiement final. Les montants seront libérés à la signature de ladite quittance par les parties.

Par la même résolution, le conseil autorise monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli ladite transaction et quittance.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

20.11.495 RATIFICATION D'EMBAUCHE POUR LE SERVICE DES LOISIRS

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil ratifie l'embauche de monsieur Stéphane Fortin, pour un poste temporaire aux services des loisirs. Monsieur Fortin est entré en poste le 10 octobre 2020 et aura le statut d'employé en probation et bénéficiera des conditions de travail prévues à la convention collective des travailleuses et des travailleurs de la Ville de Mont-Joli (CSN).

20.11.496 AUTORISATION D'INSCRIPTION À UNE FORMATION WEB POUR LA RÉGISSEUSE DE LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-LOUIS-DESROSIERS

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Julie Bélanger, régisseuse à la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers à suivre une formation web intitulée « Animation à distance » qui aura lieu le 4 décembre prochain, et ce, au coût de 45\$.

20.11.497 AUTORISATION DE STAGE EN PRÉVENTION INCENDIE POUR MONSIEUR JÉRÉMY LÉVESQUE

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Jérémy Lévesque a faire un stage en prévention incendie du 19 octobre au 11 décembre 2020. Par la même résolution, le conseil municipal autorise monsieur Robert Roger, directeur du service incendie à signer pour et au nom de la Ville les documents relatifs à ce stage de formation.

20.11.498 AUTORISATION D'OCTROI D'UN MANDAT À LA FIRME PCI PERREAULT CONSULTATION

CONSIDÉRANT QUE le service des ressources humaines a procédé à un appel d'offres de services professionnels pour procéder à la révision de la politique de travail des employés-cadres;

CONSIDÉRANT QU'une seule offre a été déposée;

CONSIDÉRANT QU'un comité a procédé à l'évaluation qualitative de la soumission:

CONSIDÉRANT QUE la firme PCI Perreault consultation a obtenu une note de 90% :

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal octroi un contrat de services professionnels à la firme PCI Perreault consultation pour la révision de la politique de travail des employés-cadres, et ce, au montant de 18 900 \$ plus les taxes.

20.11.499 AUTORISATION D'INSCRIPTION À UN SYMPOSIUM VIRTUEL DE L'ASSOCIATION DES RESPONSABLES AQUATIQUES DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Érika Gauthier, responsable aquatique, à s'inscrire à un symposium virtuel de l'ARAQ, qui aura lieu le 12 novembre prochain, et ce, au coût de 75\$.

20.11.500 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION POUR LE SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT le poste était à pourvoir;

CONSIDÉRANT QUE le service des ressources humaines a procédé à un affichage interne et externe;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection a été formé et que suite aux rencontres avec les candidats, celui-ci recommande l'embauche de madame Nathalie Lévesque;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'embauche de madame Nathalie Lévesque au poste de technicienne en administration au service des finances. Madame Lévesque entrera en poste le 23 novembre prochain et aura le statut d'employé en probation et bénéficiera des conditions de travail prévues à la convention collective des travailleuses et des travailleurs de la Ville de Mont-Joli (CSN).

20.11.501 AUTORISATION D'ATTRIBUTION DU POSTE PERMANENT SAISONNIER Annie D'OPÉRATEUR 2 — HIVER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'attribution du poste permanent saisonnier d'opérateur 2 — Hiver au service des travaux publics à monsieur Jean-Pierre Sergerie.

LOISIRS

20.11.502 RATIFICATION D'ACHAT D'AMEUBLEMENT POUR L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l'achat d'ameublement pour l'amphithéâtre Desjardins à la papeterie Nouvelle Image, et ce, pour un montant de 31 361,83 \$.

20.11.503 AUTORISATION DE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS À MADAME DAISY BÉLANGER POUR LA DISPENSE D'UNE FORMATION COMBINÉE DE MÉDAILLE DE BRONZE ET DE CROIX DE BRONZE

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Denis Dubé résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le contrat de services professionnels de madame Daisy Bélanger pour la dispense d'une formation combinée Médaille de bronze et Croix de bronze qui aura lieu du 10 janvier au 7 mars 2021 pour un montant d'honoraires de 1 125 \$.

20.11.504 AUTORISATION DE VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU CLUB DE SOCCER DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une aide financière d'un montant de 1 300 \$ au Club de soccer de Mont-Joli. Cette aide est destinée à l'embauche de personnel d'encadrement, à la formation des entraineurs ou à l'entretien des terrains. Ce montant est prévu au budget du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

20.11.505 RATIFICATION D'ACHAT D'UN SYSTÈME DE CAMÉRA POUR L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l'achat d'un système de caméra pour l'amphithéâtre Desjardins à la firme Alarme BSL, et ce, pour un montant de 5 218,10 \$ plus les taxes.

20.11.506 RATIFICATION D'ACHAT DE CASIERS POUR L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l'achat de 26 casiers pour l'amphithéâtre Desjardins au Groupe Sani Tech, et ce, pour un montant de 14 065 \$ plus les taxes.

20.11.507 AUTORISATION D'ACHAT D'UN CHAUFFE-EAU SUPPLÉMENTAIRE POUR L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'un chauffe-eau supplémentaire pour l'Amphithéâtre Desjardins, et ce au coût de 8 000 \$ plus les taxes. La compagnie Honco Bâtiment d'acier assumera la moitié des frais reliés à cette dépense.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

20.11.508 AUTORISATION D'INSCRIPTION POUR MONSIEUR JEAN-PHILIPPE FRANCOEUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'inscription de monsieur Jean-Philippe Francoeur à l'examen d'opérateur de pompe qui aura lieu à Sainte-Anne-des-Monts le 15 novembre prochain. Le coût d'inscription sera pris à même le budget 2020.

TRAVAUX PUBLICS

20.11.509 ADJUDICATION DU CONTRAT DE SERVICE DE CONCIERGERIE POUR LES ÉDIFICES MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a procédé à un appel d'offres pour le contrat de fourniture du service de conciergerie pour les édifices municipaux 2021-2022;

CONSIDÉRANT QU'une (1) entreprise a déposé une proposition pour ledit contrat à savoir :

 Centrap 	Option 1 bibliothèque	35 741,17 \$
·	Option 2 travaux publics	28 438,59 \$
	Option 3 hôtel de ville	62 884,35 \$
	Option 4 bloc sanitaire	6 400,65 \$
	Option 5 caserne	17 009,40 \$

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions ainsi que la recommandation de la greffière, madame Kathleen Bossé;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de confier le contrat de fourniture du service de conciergerie à Centrap pour les années 2021 et 2022 aux prix unitaires soumis, et ce, pour un montant total maximal de 150 474,16 \$ incluant les taxes.

20.11.510 RECOMMANDATION DE PAIEMENT — RÉFECTION DE VOIRIE ET PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC DE L'AVENUE DU SANATORIUM ET RÉFECTION DE VOIRIE SUR LE CHEMIN DES PEUPLIERS – DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 3

CONSIDÉRANT QUE la firme Les Excavations Léon Chouinard a présenté une demande de paiement no 3 pour la réfection de voirie et prolongement de l'aqueduc de l'avenue du Sanatorium et réfection de voirie sur le chemin des Peupliers au montant de 2 004 556,08 \$ incluant les taxes ;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande de paiement a une retenue contractuelle de 10 % :

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande de paiement no 3 par le service de Génie de la MRC de la Mitis ainsi que la recommandation du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 3 au montant de 2 004 556,08 \$ incluant les taxes à Les Excavations Léon Chouinard et Fils.

20.11.511 AUTORISATION DE PAIEMENT À LA FIRME TETRA TECH POUR LE DOSSIER DE SURVEILLANCE DE CHANTIER DU PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC DU CHEMIN DE PRICE

CONSIDÉRANT QUE le chantier du prolongement du réseau d'aqueduc du Chemin de Price a nécessité des travaux supplémentaires demandés par la Ville de Mont-Joli:

CONSIDÉRANT QUE le dossier a nécessité des suivis supplémentaires auprès du ministère des Transports pour le maintien de l'entente convenue;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli et Tetra Tech se sont entendus suite à une négociation à une réduction de la demande initiale de 7 590\$ à 7 000\$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des frais supplémentaires au montant de 7 000\$ plus les taxes.

URBANISME

20.11.512 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU MERCREDI 28 OCTOBRE 2020 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de Mont-Joli a tenu une rencontre le mercredi 28 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter le dépôt du procès-verbal de ladite rencontre:

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procèsverbal de la réunion mercredi 28 octobre 2020 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) dont les faits saillants sont :

- L'émission de 72 permis de rénovation pour une valeur de 787 860\$;
- L'émission de 14 permis de construction pour une valeur de 2 007 500\$
- Trois demandes de dérogation mineure.
- Trois demandes de PIIA.

20.11.513 AUTORISATION DE LA LISTE DES TRAVAUX SELON LE RÈGLEMENT 2009-1216 SUR LES PIIA – CAISSE DE MONT-JOLI – EST DE LA MITIS – 1553, BOULEVARD JACQUES-CARTIER

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs ont déposé une demande pour le remplacement du recouvrement extérieur;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs ont déposé le visuel du bâtiment suite aux travaux de revitalisation extérieurs;

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment est situé dans la zone 410 (MTF) et est soumis au règlement sur les PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la demande de la Caisse de Mont-Joli – Est de la Mitis.

20.11.514 AUTORISATION DE LA LISTE DES TRAVAUX SELON LE RÈGLEMENT 2009-1216 SUR LES PIIA – RESTAURANT TIM HORTONS, 1019, BOULEVARD JACQUES-CARTIER

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs ont déposé une demande pour le remplacement de certaines enseignes;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs ont déposé le visuel des nouvelles enseignes;

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment est situé dans la zone 105 (CMC) et est soumis au règlement sur les PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la demande du Restaurant Tim Horton.

20.11.515 AUTORISATION DE LA LISTE DES TRAVAUX SELON LE RÈGLEMENT 2009-1216 SUR LES PIIA – MONSIEUR RAYNALD ROY, 1569, BOULEVARD JACQUES-CARTIER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Roy a déposé une demande pour le remplacement du recouvrement extérieur en façade;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a déposé le visuel du bâtiment suite aux travaux de revitalisation de facade:

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment est situé dans la zone 410 (MTF) et est soumis au règlement sur les PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la demande de monsieur Raynald Roy.

20.11.516 AUTORISATION DE NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme monsieur Alain Samson à siéger au comité consultatif d'urbanisme en remplacement de monsieur Lauréat Ouellet. La Ville de Mont-Joli tient à remercier monsieur Ouellet de sa contribution depuis de nombreuses années comme membre du CCU .

20.11.517 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

20.11.518 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

20.11.519 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 27 il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy Maire Kathleen Bossé Greffière